

RESTAURANT SCOLAIRE TABLEAU PERMANENT

CITE INTERCOMMUNALE DE L'ENFANT

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Ce tableau servira d'inscription pour l'année complète et vous évitera d'en remplir un mensuellement.

Toutefois, des changements peuvent être appliqués à ce tableau : vous pouvez utiliser un tableau mensuel pour des modifications sur le mois en question (l'inscription permanente sera reprise dès le mois suivant), vous avez aussi la possibilité de prévenir le bureau du centre de loisirs par téléphone 04.79.42.26.83 **MAIS DE PREFERENCE PAR MAIL** : centreloisirs@bregnier-cordon.fr

Si votre enfant est absent et que nous n'en avons pas été avisés préalablement et dans le délai imparti, seule une attestation médicale pourra permettre le remboursement de son premier repas d'absence. Il vous appartiendra d'annuler, dans les délais, les repas suivants.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
SEMAINES PAIRES				
SEMAINES IMPAIRES				

PARTIE A CONSERVER

PARTIE A DÉTACHER et à nous retourner

RESTAURANT SCOLAIRE

Je, soussigné....., inscris mon enfant.....
au restaurant scolaire, de manière permanente pour l'année 2022/2023

veuillez mettre une croix sur les jours de présence de votre enfant

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
SEMAINES PAIRES				
SEMAINES IMPAIRES				

Observations
particulières :

A..... le,.....Signature :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE TABLEAU PERMANENT

CITE INTERCOMMUNALE DE L'ENFANT ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Ce tableau servira d'inscription pour l'année complète et vous évitera d'en remplir un mensuellement.

Toutefois, des changements peuvent être appliqués à ce tableau : vous pouvez utiliser un tableau mensuel pour des modifications sur le mois en question (l'inscription permanente sera reprise dès le mois suivant), vous avez aussi la possibilité de prévenir le bureau du centre de loisirs par téléphone 04.79.42.26.83, **mais de préférence par mail : centreloisirs@bregnier-cordon.fr** au plus tard le jour même avant 12h00.

	<i>MATIN</i>				<i>SOIR</i>			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi
SEMAINES PAIRES								
SEMAINES IMPAIRES								

PARTIE A CONSERVER

PARTIE A DÉTACHER et à remettre au centre de loisirs

veuillez mettre une croix sur les jours de présence de votre enfant.

	<i>MATIN</i>				<i>SOIR</i>			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi
SEMAINES PAIRES								
SEMAINES IMPAIRES								

Je, soussigné....., inscris mon enfant.....
à l'accueil périscolaire de manière permanente pour l'année 2022/2023

Observations
particulières :

A..... le.....Signature :